



Des ateliers en petits groupes

- Clarifier et valoriser ses expériences professionnelles et ses compétences
- Travailler la communication
- Mettre à jour ses connaissances et consolider l'utilisation des outils et des stratégies de recherche (emploi, stage, apprentissage)
- Préparer le TEF (Test de français de l'Alliance française de Genève)
- Consolider les mathématiques (compétences base)
- Echanger sur ses expériences

Pour qui ?

Destiné aux personnes en activité de réinsertion (AdR).

La participation hebdomadaire correspond à un taux d'activité d'environ 20% (6h) en plus de l'activité AdR. A noter que l'AdR se poursuit normalement pendant toute la durée de la mesure.

Pourquoi ?

Parce qu'une période prolongée sans emploi nécessite de prendre du recul et de faire le point avant de recommencer à rechercher activement un emploi. L'accompagnement de Certis vous aide alors : à mieux comprendre les attentes du marché de l'emploi et des employeurs ; à être plus au clair par rapport à vos compétences, vos connaissances professionnelles et vos motivations. Certis vous aide ensuite à confirmer ou à trouver un domaine d'activité professionnelle. Pour atteindre cette cible, une remise à niveau ou une formation doit parfois être envisagée. Dans ce cas, et selon le projet défini, Certis vous soutiendra, par exemple, à rechercher un stage professionnel ou pourra vous guider vers la qualification professionnelle (ex. AFP ou CFC) ou vers une formation d'appoint. L'Hospice général soutient cette démarche.

En parallèle à cet accompagnement individuel, des ateliers en petits groupes vous permettent par exemple : de remettre à jour vos connaissances sur l'utilisation des outils et des méthodes pour rechercher plus efficacement un emploi (ou un stage ou une place d'apprentissage) ; de travailler la communication ; d'échanger sur vos expériences.

Toutes ces actions combinées permettent d'augmenter ses

AdRès est destiné à des personnes motivées, volontaires et disposées à s'engager sur toute la durée de la mesure (10 mois)

Comment s'inscrire ?

Les inscriptions se font sous l'OAM en joignant le formulaire d'inscription en annexe, ainsi que les documents suivants (en format pdf)

- Curriculum vitae à jour et avec photo récente
- Copie des attestations de formations (qualifiantes ou continues) et de TOUS les certificats de travail
- Copies des diplômes (suisses et étrangers)
- Lettre de motivation à adresser à **CERTIS**

Les personnes intéressées, dont le dossier complet aura été soumis par l'assistant-e social-e, seront invitées à assister à une 1^{ère} **séance d'information (19 juillet)**. Cette séance présentera les grandes lignes du programme et répondra aux questions. A la suite de cette séance, les personnes intéressées à participer à la mesure pourront s'inscrire à un entretien de sélection qui se déroulera dans les jours qui suivent.

Début de la mesure : 23 septembre 2019

CERTIS

078 644 48 67



Hospice général

www.certis-geneve.ch

CERTIS

AdRès

Une mesure de réinsertion destinée aux personnes en activité de réinsertion (AdR)

Un soutien personnalisé pour améliorer son employabilité

CERTIS

Centre de développement de compétences pour l'employabilité

Les participants ont dit...

« J'ai perçu une très bonne réceptivité de l'équipe formateur de CERTIS avec une disponibilité constante à chacune de mes demandes d'ordre professionnel. J'ai particulièrement apprécié le suivi individualisé en début de stage (pour mon nouvel AdR). Ces rendez-vous m'ont permis de me positionner face au marché de l'emploi et d'avoir des réponses à toutes mes questions ».

« Les points de formation ont été généralement très concrets sur les rappels ou connaissances concrètes du savoir-être en entreprise ou avec ses employeurs, voire avec différents concours de circonstances de la vie »

« Depuis le début de cette mesure je me suis sentie revalorisée, je reprends confiance en moi et je me dis qu'il est possible que je puisse un jour satisfaire un employeur de par mes compétences ».

Un plus : Un accompagnement individuel soutenu et personnalisé pendant 10 mois

Une quinzaine de rencontres individuelles (toutes les 2 semaines environ) avec le même accompagnant

Echanges d'expériences, rencontres

Qui vous permettront de:

- ✓ Clarifier et valider votre projet professionnel. Votre coach va vous aider à trouver un projet concret et réaliste, en adéquation avec vos motivations ET qui saura répondre aux exigences du marché de l'emploi
- ✓ Bénéficier d'un accompagnement pour entreprendre des démarches vers une formation qualifiante (AFP, CFC) si cela est nécessaire à votre projet
- ✓ Bénéficier d'un coaching actif pour mieux identifier et valoriser vos compétences et soutenir la reprise de votre confiance en soi
- ✓ Réactualiser et consolider les outils et les techniques utiles à la recherche d'emploi /de stage ou de places d'apprentissage
- ✓ Préparer le TEF (évaluation du niveau de français écrit) et consolider les compétences de base en mathématiques
- ✓ Vous orienter et vous conseiller dans la recherche d'une place de stage ou d'apprentissage selon le projet professionnel défini et vos besoins
- ✓ Vous soutenir par le job-coaching lorsque votre projet professionnel est bien défini et dès qu'un retour à l'emploi peut être envisagé
- ✓ Dans le cas d'un retour en emploi, le suivi CERTIS se poursuit pendant les 3 premiers mois de la reprise d'emploi

Prendre du recul et faire le point sur son parcours professionnel.

Identifier et valoriser ses compétences

Confirmer un projet professionnel réaliste

Reprendre progressivement confiance en soi et en ses capacités

